



Paris lance un concours d'applications pour les écrans tactiles des futurs abris voyageurs

La Ville de Paris, en partenariat avec JCDecaux, lance un grand concours pour expérimenter des applications inédites sur les écrans tactiles des nouveaux abris voyageurs qui seront installés à partir de la fin de l'année 2014.

La Ville de Paris s'apprête à renouveler ses 2.000 abris voyageurs. Cet évènement, une première depuis 15 ans, va transformer en profondeur le mobilier urbain et le visage de la capitale.

Parmi ces nouveaux abris voyageurs, 100 seront équipés d'écrans tactiles de 32 pouces. Ils permettront de diffuser de l'information et des services numériques pour les Parisiens et les visiteurs. La Ville de Paris utilisera ces écrans pour délivrer des informations utiles et interagir avec les usagers.

La Ville souhaite accompagner la création de nouveaux services numériques. Elle lance aujourd'hui, en partenariat avec JCDecaux, un grand concours qui permettra d'offrir aux développeurs et aux entreprises une vitrine et une expérimentation grandeur nature. Les candidats retenus pourront tester leurs applications innovantes sur les écrans tactiles sur un ou plusieurs abris, pour une durée d'un an.

Différents types de services peuvent être envisagés, parmi lesquels :

- d'information locale : géolocalisation, points d'intérêt, tourisme, orientation, etc ;
- de proximité sans publicité : petites annonces de quartier ;
- utilisant les données mises à disposition par la Ville de Paris dans le cadre de sa politique d'ouverture des données publiques (<http://opendata.paris.fr> ou <https://api.paris.fr>) ;
- ou tout service numérique utile aux usagers, aux Parisiens et aux touristes.

Par ce grand concours, la Ville de Paris poursuit sa politique de « living lab urbain », en faisant du territoire parisien un lieu d'expérimentation privilégié pour inventer les solutions de demain et faciliter le quotidien des voyageurs.

Les entreprises et développeurs peuvent postuler jusqu'au 24 novembre à 17h à l'adresse : <http://www.paris.fr/concours-abrisvoyageurs>

Les résultats du concours seront publiés courant décembre.

Contact presse : Nadhéra Beletreche / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr